

Conseil du tourisme

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **7 (1924)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Assemblée procéda à l'élection du Conseil du Tourisme pour la troisième période triennale. Le mandat de la plupart des membres, sauf décès ou démission, fut renouvelé. Les membres élus pour la première fois sont les suivants :

<i>D^r Herold,</i>	directeur de la division des Chemins de fer au Dépt. fédéral des chemins de fer, Berne.
<i>A. Niquille,</i>	directeur général des C.F.F., Berne.
<i>H. Haefeli,</i>	président de la Société suisse des Hôteliers.
<i>W. Buser,</i>	chef d'institut, Teufen, représentant de l'Association suisse des chefs d'Instituts.
<i>E. Keller,</i>	conseiller d'Etat, Aarau.
<i>G. Bener,</i>	directeur des chemins de fer rhétiques, Coire.
<i>H. Valär,</i>	directeur de la Société de développement, Davos.
<i>Colonel Pfyffer,</i>	ancien ministre, Lucerne.
<i>P. Rosset,</i>	syndic de la ville de Lausanne.
<i>I. Mottier,</i>	notaire, Montreux.
<i>E. Hess,</i>	chef de la Division du Service commercial des C.F.F., Berne.
<i>E. Tobler,</i>	conseiller d'Etat et conseiller national, Zurich.
<i>G. Siegfried,</i>	vice-directeur du Crédit Suisse, Zurich.

M. Junod, directeur présenta un rapport sur « Les nouvelles formes de la propagande et de la publicité en faveur du mouvement des étrangers ». Il fit surtout ressortir combien la propagande doit savoir s'adapter aux conditions spéciales de chaque pays. A côté des anciennes formes de la publicité, qui ont encore conservé toute leur valeur, telles que les insertions dans la presse, l'affichage, l'édition et la diffusion de brochures, il est nécessaire d'accorder une attention particulière à la propagande rédactionnelle, à la publication d'ouvrages spéciaux sur la Suisse, à la prise de films, à leur roulement à l'étranger etc. A cette fin, il est utile d'entretenir des relations suivies avec les journalistes, les écrivains et les médecins étrangers, ces milieux pouvant exercer une grande influence sur l'orientation du mouvement touristique. Une importance capitale doit être attribuée à la propagande indirecte, invisible pour le gros public.

L'Assemblée générale vota ensuite une résolution invitant le Conseil fédéral à attirer l'attention du Gouvernement allemand sur les conséquences défavorables de son ordonnance obligeant les ressortissants allemands à effectuer un dépôt de 500 marks-or pour pouvoir faire un séjour en Suisse.

B. CONSEIL DU TOURISME

Le Conseil du Tourisme s'est réuni deux fois en 1924.

A la première séance qui a eu lieu à Berne le 3 avril 1924, il a adopté le rapport de gestion sur l'exercice 1923 et les comptes de la même année. Les personnes qui suivent furent appelées à fonctionner comme reviseurs des comptes de l'Office suisse du Tourisme pour 1924, sous réserve de ratification par l'Assemblée générale : *M. F. Butticaz*, hôtelier

à Lausanne ; *D^r H. Seiler*, conseiller national à Brigue, et *D^r H. Häberlin*, conseiller municipal à Zurich, ce dernier en qualité de suppléant.

M. Quattrini, vice-directeur de l'Office, à Zurich, présenta un rapport sur « l'Office suisse du Tourisme, son point de vue en matière d'horaires et de tarifs », rapport qui fut suivi d'une discussion nourrie.

La deuxième séance, du 16 décembre 1924, à Berne, a été remplie par l'établissement du budget pour 1925 et par les nominations statutaires. Celles-ci donnèrent les résultats suivants :

Président du Conseil du Tourisme : M. le directeur *G. Kunz*, à Berne.

Vice-Présidents : M. le *D^r P. Matllefer*, conseiller national, à Lausanne, et M. le *D^r H. Häberlin*, conseiller municipal, à Zurich, ce dernier en remplacement de M. le *D^r Dietler*, décédé.

Il fut ensuite procédé à l'élection du Comité de Direction pour une nouvelle période triennale 1924 à 1926, soit 11 membres. Outre sept des anciens membres, les suivants, membres du Conseil du Tourisme, furent appelés à faire partie du Comité :

M. A. Niquille, directeur général des Chemins de fer fédéraux, à Berne.

M. H. Haefeli, président de la Société des Hôteliers, à Lucerne.

M. le D^r Tobler, conseiller d'Etat et conseiller national, à Zurich.

M. le D^r E. Scherrer, président de la ville de St-Gall.

Après adoption du budget pour l'exercice 1925, qui fut introduit par un exposé de *M. Junod*, directeur, *M. Marguerat*, directeur des Chemins de fer Viège-Zermatt et du Gornergrat, présenta un intéressant rapport sur la question du chemin de fer de la Furka.

Enfin *M. le D^r Blaser*, chef du Bureau auxiliaire de l'Office suisse du Tourisme, à Lausanne, donna connaissance d'un travail sur le mouvement des étrangers en Suisse pendant l'hiver 1923-1924 et la saison d'été 1924.

C. COMITÉ DE DIRECTION.

Le Comité de Direction a tenu, en 1924, six séances, les 18 février, 8 mars, 3 avril, 4 juin, 1^{er} octobre et 28 novembre.

Il a examiné toutes les questions importantes ayant trait à l'activité de l'Office, notamment celles réclamant une décision du Comité de Direction. Relevons entre autres les suivantes :

Adoption du rapport de gestion sur l'exercice 1923.

Approbation des comptes de 1923 et établissement du budget pour 1925.

Situation financière de l'Association nationale pour le Développement du Tourisme.

Requête au Conseil fédéral et aux Chambres fédérales en vue de l'élévation de la subvention fédérale à l'Association nationale.

Edition du guide « Die Schweiz » en langue allemande.

Edition du « Swiss Travel Almanac » en langue anglaise (saison d'été 1924 et saison d'hiver 1924-1925).